



**1 Commande Publique
1.1 Marchés publics**

N° 80-2023

DECISION DU PRESIDENT

Marché d'exploitation des installations de chauffage – Avenant n°5

Le Président de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle,
VU les articles L 5211-1 et L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L.2194-2 du Code de la commande publique,
VU la délibération du conseil communautaire n°94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant sur les délégations au Président,

CONSIDERANT le marché public n°26-2018 conclu avec la Société IDEX pour l'exploitation des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de VMC, avec gros entretien des bâtiments, d'une durée de 8 ans à compter du 1^{er} juillet 2018 et pour un montant annuel de 132 686.89 € HT décomposé comme suit : P1 = 97 702.26 € HT – P2 = 20 141.10 € HT – P3 = 14 843.53 € HT,

CONSIDERANT l'avenant n°1 intégrant la prestation P1 pour le site du pôle social, l'avenant n°2 modifiant l'adresse de facturation des écoles suite au transfert de compétence, l'avenant n°3 fixant les cibles de consommation, l'avenant 4 intégrant le Pôle santé libéral ambulatoire,
CONSIDERANT la nécessité de modifier la tarification gaz, d'intégrer la taxe CEE dans le prix K et d'intégrer le site 19 – ASLH de Routot,

CONSIDERANT l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 21 septembre 2023,

Prestations	Montant de base HT	Montant avenant 1 HT	Montant avenant 2 HT	Montant avenant 3 HT	Montant avenant 4 HT	Montant avenant 5 HT	Nouveau montant HT
P1	97 702,26 €	2 434,32 €	Sans incidence financière	- 3 271,50 €	3 230,40 €	60 856,09 €	160 951,57 €
P2	20 141,10 €	/		/	2 781,13 €	1 577,25 €	24 499,48 €
P3	14 843,53 €	/		/	795,00 €	1 397,65 €	17 036,18 €
P1+P2+P3	132 686,89 €	2 434,32 €		- 3 271,50 €	6 806,53 €	63 830,99 €	202 487,23 €

DECIDE

De signer l'avenant n°5 au marché public n°26-2018 d'un montant de 63 830,99 € HT relatif à l'exploitation des installations de chauffage, d'ECS et de VMC, avec gros entretien des bâtiments, conclu avec la Société IDEX – Actipôle des Chartreux - 63 Boulevard Charles de Gaulle - CS 40145 -76143 LE PETIT QUEVILLY.

Fait à Pont-Audemer, le 22 septembre 2023
Le Président

Francis COUREL

